



DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à fournir à l'inscription :

- Fiche de renseignements et photo d'identité récente
- Photocopies du livret de famille (parents et enfants)
- Document précisant l'exercice de l'autorité parentale, conditions de garde pour les enfants de parents séparés ou divorcés (document fourni par le juge aux affaires familiales),
- Photocopies du carnet de santé (pages vaccinations)
- Attestation du quotient familial (CAF)
- Certificat de radiation
- Livret d'évaluations, bulletins, dossier scolaire, certificat de scolarité
- Pour une inscription en CP, certificat de visite d'admission délivré par le service de santé scolaire

Seuls les dossiers complets sont acceptés. Les dossiers scolaires devront impérativement être fournis au plus tard le jour de la rentrée scolaire.

**Règlement des frais d'inscription de 30 euros par enfant
(talon à retourner avec le règlement)**

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception du règlement de 30 €.

A défaut de ce règlement et sans une information précise de votre part auprès de la Direction, l'enfant ne figurera pas sur les listes d'élèves.

En cas de désistement, cette somme ne sera pas remboursée.

M. Mme

Parents de

confirment l'inscription de leur(s) enfant(s) et joignent la somme de : 30 € par enfant soit =

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : « O.G.E.C. Sainte Thérèse »

Date et signatures des parents:

Monsieur

Madame